

# Le capital-investissement séduit de plus en plus, y compris chez les jeunes épargnants



© 2023 Les Echos Publishing

OpinionWay vient de dévoiler une étude portant sur les attentes qu'ont les épargnants français en matière de placement dans le capital-investissement. Rappelons que le capital investissement consiste pour un investisseur à prendre des participations en capital de PME généralement non cotées. Cette prise de participation pouvant être réalisée en direct ou via un fonds d'investissement (par exemple, des fonds communs de placement dans l'innovation ou des fonds d'investissement de proximité).

Sur les personnes interrogées (sur un échantillon représentatif de 1 065 épargnants titulaires d'une assurance-vie, d'un PEA ou compte titres, et/ou une épargne de plus de 10 000€. Les épargnants patrimoniaux, dotés d'un capital de 150 000 € représentent 20 % de cet échantillon), 25 % des épargnants de moins de 35 ans déclarent avoir déjà investi en capital-investissement, un taux très supérieur aux 15 % constatés pour l'ensemble du panel. À noter que 100 % de ces moins de 35 ans se disent prêts à retenter l'expérience contre 82 % sur l'ensemble du panel et 63 % pour les plus de 65 ans.

Globalement, les épargnants qui n'ont jamais investi dans ce

type d'actifs se disent prêt à le faire dans l'avenir. Là encore, ce sont les jeunes générations qui se montrent le plus volontaire avec un taux de réponse de 17 % pour les moins de 35 ans contre 11 % pour les plus de 65 ans. Une différence de comportement entre les générations qui s'expliquent notamment par le fait que les moins de 35 ans sont à la recherche de classes d'actifs performantes alors que les plus de 65 ans sont à la recherche de solutions peu risquées.

Autre élément à tirer de cette étude, les épargnants qui investissent ou qui ont investi dans le non coté mettent en avant différentes motivations. Pour 54 % d'entre eux, c'est la volonté de soutenir l'économie française. Et pour 48 %, l'envie d'aider au développement du tissu régional d'entreprises.

À noter : l'assurance-vie est la principale enveloppe utilisée pour investissement dans le capital-investissement (41 %). L'épargne retraite gagne néanmoins du terrain (16 %/31 % chez les moins de 35 ans).

Toutefois, certains épargnants montrent encore des réticences vis-à-vis du capital-investissement. Ils se montrent prêts à investir sous réserve :

- d'avoir plus d'informations et de transparence sur les frais prélevés ;
- de disposer de fenêtres de sortie avant l'échéance des fonds ;
- d'avoir une plus large liquidité apportée dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ;
- d'une simplification des modalités de souscription.

[OpinionWay, baromètre unités de compte et private equity, septembre 2023](#)